



**MATINÉE
D'ÉTUDE**

Lutte contre le terrorisme et les droits fondamentaux en droit comparé

**Vendredi
10 novembre 2017**

SCIENCES PO

AMPHITHÉÂTRE
JACQUES CHAPSAL

27 rue Saint-Guillaume
75007 Paris

La section « droit de l'action publique » de la SLC a mené depuis 2016 des travaux de recherche portant sur la lutte contre le terrorisme et les droits fondamentaux.

Cette matinée d'étude a vocation à discuter, sans formalisme, avant leur publication finale, du résultat de ces travaux, conduits au travers d'un groupe de travail. Le rapport et les travaux de ce groupe de travail seront mis à la disposition de toutes les personnes inscrites à la matinée environ deux semaines avant celle-ci.



**SOCIÉTÉ
DE LÉGISLATION
COMPARÉE**

PROGRAMME

8h30

Accueil des participants

9h - 9h15

Propos introductifs
Bernard Stirn,
président de la section du contentieux du Conseil d'État

9h15-10h30

Première partie : la reconfiguration des pouvoirs et des contrôles en matière de lutte contre le terrorisme
animée par **Daniela Piana**,
professeure à l'Université de Bologne

> ***Première table ronde***
La réorganisation des pouvoirs et des compétences

> ***Deuxième table ronde***
Les contrôles et les garanties

10h30 – 10h45

Pause café

10h45 - 12h15

Deuxième partie : l'impact sur les libertés
animée par **François Molinié**,
avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

> ***Première table ronde***
La liberté d'aller et venir

> ***Deuxième table ronde***
La liberté d'expression

12h15-12h30

Propos conclusifs
Antoine Garapon,
magistrat, secrétaire général de l'Institut
des hautes études sur la justice

La participation à cette matinée est gratuite et validée au titre de la formation continue des avocats.

Inscription obligatoire

dans la limite des places disponibles auprès de la SLC.
Par courriel : emmanuelle.bouvier@legiscompare.com
Merci de vous munir d'une pièce d'identité.